

Le Réseau « Vivre la Ville ! »

Pour le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour



- Tours
- Nantes
- Bordeaux
- Bayonne
- Biarritz
- Albi
- Toulouse
- Bagnères-de-Bigorre

- Paris
- Strasbourg
- Sélestat
- Cluny
- Lyon
- Nîmes
- Aix-en-Provence
- Marseille
- Montpellier
- Cap d'Agde